

REGLEMENT du CONCOURS DECORATIONS

DE NOËL 2024 à Saint Saturnin et Chadrat

Du 20 décembre 2024 au 6 janvier 2025

Décors de Noël Extérieur : Maisons, jardins, balcons, terrasses, fenêtres.
Basés sur l'imagination, la créativité, l'originalité, la diversité.

Ce concours s'adresse à tous.

Privilégier :

Les décors confectionnés

Les matériaux naturels

Les ampoules à LED

Les décorations devront être visibles depuis l'espace public.

Le jury est composé de 4 membres du comité des fêtes et du gagnant de l'année précédente. Celui-ci ne peut-donc pas candidater à nouveau.

En fonction du nombre de candidatures et de la qualité des propositions le jury décidera de primer 1 à 3 maisons.

Il pourra être amené à prendre des photos des réalisations.

Les participants acceptent donc que les photos de leurs décorations soient prises et publiées.

Les bulletins d'inscription seront disponibles à l'école, la boulangerie, au salon de coiffure, l'épicerie, au Bistrot d'ici et sur le site du comité des fêtes de Saint Saturnin et devront être déposés chez ces mêmes commerçants **avant le 20 décembre 2024**

Passage du jury

Entre le 20 décembre 2024 et le 6 janvier 2025

Les gagnants seront contactés par téléphone et récompensés lors du championnat de soupe.